

du roi, ses aviseurs spéciaux ; ils contribuèrent beaucoup à accroître son influence, à augmenter ses revenus et à sauvegarder ses prérogatives.

Ce fut l'origine du " Conseil Privé."

On ne peut assigner une date certaine à la formation de ce conseil. Comme on vient de le voir, il naquit de lui-même, par nécessité, et existait de fait avant d'être reconnu comme institution anglaise. Le pouvoir exécutif étant concentré entre les mains du roi, celui-ci devait nécessairement l'exercer par de grands officiers auxquels il remettait une partie de son autorité. C'était longtemps avant la *Curia regis* une chose reconnue que le roi avait ses conseillers exécutifs. Et l'indépendance du roi vis-à-vis le parlement rendait encore plus nécessaire l'existence d'un conseil privé. Il n'y a jamais eu de souverain qui ait pu gouverner une nation entièrement seul. N'a-t-on pas vu les plus grands tyrans, les despotes les plus absolus partager leur autorité avec quelques intimes conseillers. Et en Angleterre, jamais un monarque n'a pu être entièrement despote. Sous les Tudors, les plus autocrates de ses souverains, l'esprit d'indépendance du peuple, son amour de la liberté a été si forts, qu'il a toujours contraint le roi à prendre pour chaque décision importante l'avis d'un ministre. D'un autre côté, aucun d'eux n'a commis un acte de tyrannie sans qu'un ministre n'en porta la responsabilité. Le souverain demeurant inviolable, il fallait quelque chose que le peuple pût atteindre. Cette responsabilité, il est vrai, a été souvent presque nulle ; mais elle fut quelquefois assez forte pour forcer le roi à chasser ses favoris, à les exiler et même à les livrer à la mort. L'histoire nous en fournit plusieurs exemples.

Sous le règne d'Edouard I, les causes portées devant la chambre des lords devinrent tellement nombreuses, et d'un autre côté, le nombre des lords de cette chambre s'étant considérablement accru, il devint nécessaire de pourvoir au moyen d'expédier plus promptement les affaires judiciaires. A cette fin, la chambre nomma des *Receveurs* et des *Trieurs des Pétitions*. Ces hauts fonctionnaires étaient spécialement